

SN PRODUCTIONS

EPICOL INJ COMPOSANT-B

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**a. Identification de la substance ou de la préparation :**

Nom du produit :

Application :

EPICOL INJ COMPOSANT-B

Composant de résine d'injection à base de résines époxydiques pour usage industriel.

b. Producteur/fournisseur :

SN PRODUCTIONS

288, Le Cours, Route de Méthamis

84570 Malemort du Comtat - FRANCE

Tel : + 33-(0)4-90-41-73-01

Fax : + 33-(0)4-0-41-73-01

http : www. europebeton.com

Voir point 16

c. Service chargé des renseignements:**2 Identification des dangers****Principaux dangers :****Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Provoque des brûlures.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les effets irréversible ne sont pas exclus.

C : corrosif

(R20/21/22)

(R43)

(R34)

(R52/53)

(R68)

3 Composition/ informations sur les composants**Caractérisation chimique: :**

Durcisseur polyamine cyclo-aliphatique pour des résines époxydes.

a. Description:**b. Identification de danger du produit :**

CASn°	EINECS	Désignation	%	Symbole	phrases-R
2855-13-2	220-666-8	3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine	10-25	C Xn	22, 34
100-51-6	202-859-9	alcool benzylique	10-25	Xn	20/22
1477-55-0	216-032-5	m-fenyleenbis(méthylamine)	2,5-10	C Xn	21/22, 34, 43, 52/53
90-72-2	202-013-8	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phenol	2,5-10	Xn Xi	22, 35, 51, 53
108-95-2	203-632-7	fenol	≤2,5	T C	22, 36/38

(Veuillez vous référer à la section 16 pour avoir le texte complet des phrases R).

4 Premiers secours**a. Indications générales:**

Demander conseil à un médecin.

b. Après inhalation:

Mettre la victime à l'air libre et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

c. Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et éclaboussé.

Lavage immédiat, abondant et prolongé, à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

d. Après contact avec les yeux:

Lavage à l'eau en écartant les paupières pendant au moins 20 minutes.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

e. Après ingestion:

NE PAS FAIRE VOMIR. Recourir à un traitement médical.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Empêcher l'aspiration des vomissements.

Rincer la bouche abondamment. Tournez la tête du patient sur le côté.

f. Note pour les médecins:

L'application de crème corticostéroïde a donné résultats pour traiter l'irritation de la peau.

SN PRODUCTIONS

EPICOL INJ COMPOSANT-B

5 Mesures de lutte contre l'incendie

a. Moyens d'extinction appropriés :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Eau. Mousse résistante à l'alcool.
Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

b. Produit d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d' eau à grand débit.

c. Dangers spécifiques :

Peut produire du gaz toxique en cas d'incendie : NOX oxyde d'azote CO monoxyde de carbone Ammoniac

d. Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :

Eviter le contact avec la peau. Porter des vêtements de protection.

Porter un appareil respiratoire autonome.

e. Autres indications :

Rassembler séparément l'eau et l'eau d'extinction contaminée ayant servi à l'extinction doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

a. Précautions individuelles :

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

(voir chapitre 8) Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

b. Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les souterrains.

c. Méthodes de nettoyage/récupération :

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'acide d'un produit (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13 .

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Les douches d'urgence et les emplacements prévus pour se laver les yeux doivent être d'un accès facile. Suivre les règles professionnelles fixées par les règlements gouvernementaux.

Utiliser un équipement de protection individuel.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

STOCKAGE

a. Mesures techniques/Conditions de stockage :

Lieux de stockage et de travail doivent être suffisamment aérés.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

b. Conseils pour le stockage en commun :

Forte réaction exothermique aux acides.

c. Autres indications sur les conditions de stockage :

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

a. Mesures techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

b Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

EINECS	Désignation du produit	Type	Valeur /Unité
1477-55-0	m-fenyleenbis(méthylamine)		0,1 mg/m ³
108-95-2	fenol		8 mg/m ³ , 2 ppm

SN PRODUCTIONS

EPICOL INJ COMPOSANT-B

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

a. Protection respiratoire :

Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.



b. Protection des mains :

Gants en matière plastique (Butylcaoutchouc ou caoutchouc nitrile)



c. Protection des yeux :

Lunettes de sécurité hermétiques.



d. Protection du corps :

Vêtements de protection.
Chemises à manches longues et pantalons sans ourlets.
Bottes en caoutchouc ou en plastique.
Signe-CE category III

e. Mesures générales de protection individuelle :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et tous les produits chimiques étrangers dans les plus brefs délais.
Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

9 Propriétés physiques et chimiques

Forme	:	liquide	
Couleur	:	jaunâtre	
Odeur	:	ammoniacale	
Point de fusion	:	n.b.	
Point d'ébullition	:	> 200 °C	
Point d'éclair	:	> 100 °C	
Temp d'inflammation	:	380 °C	
Temp de décomposition	:	n.b.	
Limites d'explosive	:	Le produit n'est pas explosive.	
Pression de vapeur	:	0,1 hPa	
Densité	:	1,07 g/cm ³ bij 23 °C	DIN 52217-02
Solubilité dans l'eau	:	pratiquement insoluble	
pH valeur	:	alcalin	DIN 16916
Viscosité	:	ca 400 mPas à 25 °C	DIN 53015

10 Stabilité et réactivité

a. Décomposition thermique/ conditions à éviter :

Stable dans des conditions normales.

b. Réactions dangereuses :

Oxydants forts.

c. Produits de décomposition dangereux :

Des vapeurs corrosive et toxic.

11 Informations toxicologiques

a. Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminates pour la classification :

Fiche de Données de Sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 3

SN PRODUCTIONS

EPICOL INJ COMPOSANT-B

Composant	oral	LD50	dermique	LD50	inhalation LC50/4h
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	1030 mg/kg rat		1840 mg/kg lapin		pas de valeurs
alcool benzylque	1230 mg/kg rat		2000 mg/kg lapin		4178 mg/l rat
m-fenyleenbis(méthylamine)	930 mg/kg rat		2000 mg/kg lapin		2,4 mg/l rat
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	1670 mg/kg rat		1242 mg/kg lapin		pas de valeurs
phénol	300 mg/kg mus		670 mg/kg rat		316 mg/l rat

b. Effect primaire d'irritation :

de la peau Corrosif sur la peau et les muqueuses.
 des yeux très fort corrosif
 Après ingestion : Fortement corrosif
 Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

c. Effect chronique d'irritation :

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

12 Informations écologiques**Effets écotoxicologiques**

Toxicité aquatique: il n'existe pas d'information disponible pour le produit même.

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Algentoxizität EC50/72h : 37 mg/l (Scenedesmus quadricauda)
 Bakterien Toxizität EC10/18h : 1120 mg/l (Pseudomonas putida)
 Daphnientoxizität EC50/28h : 23 mg/l (Daphnia magna (Wasserfloh))
 Fischtoxizität LC50/96h : 110 mg/l (Goldorfe)

alcool benzylque

Algentoxizität 79 (3h) mg/l (Scenedesmus quadricauda)
 Bakterien Toxizität 71,42 (30min) mg/l (Photobacterium phosphoreum)
 400 (30min) mg/l (Pseudomonas putida)
 Daphnientoxizität 400 (24h) mg/l (Daphnia magna (Wasserfloh))
 Fischtoxizität 645 (48h) mg/l (Goldorfe)
 10 (96h) mg/l (Lepomis macrochirus)

m-fenyleenbis(méthylamine)

Algentoxizität (72h) > 10 - < 100 mg/l (Scenedesmus sp.)
 Daphnientoxizität (48h) > 10 - < 100 mg/l (Daphnia magna (Wasserfloh))
 Fischtoxizität (96h) > 100 mg/l (Zebrabärbling)

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Daphnientoxizität (96h) 750 mg/l (Daphnia magna (Wasserfloh))
 Fischtoxizität (24h) 222 mg/l (Regenbogenforelle)
 (96h) 718 mg/l (Cyprinus carpio)

Toxicité écologique: Donnée non disponible.

Persistance et dégradabilité

Mobilité: Donnée non disponible.

Bioaccumulation: il n'existe pas d'information disponible pour le produit même.

13 Considérations relatives à l'élimination :**a. Produit**

Enlever selon les réglementations régionales, p.e. transporter à une installation d'incinération convenable.

b. Emballages non nettoyés :

Evacuation conforme aux prescriptions légales.

c. Catalogue Européen des déchets :

La classification par code de déchet doit être effectuée selon le Catalogue Européen des Déchets (EWC) spécifiquement pour chaque branche d'industrie et type de procédé industriel.


14 Informations relatives au transport**a. Transport par terre ADR/RID (dépasser frontière)**

Fiche de Données de Sécurité


selon 1907/2006/CE, Article 31

SN PRODUCTIONS


EPICOL INJ COMPOSANT-B

Classe ADR	8	
UN n°	1760	
Groupe d'emballage	III	
Code de classification	C9	
Indice de danger	80	
Dénomination	Amines, Liquides, Corrosives, N.S.A. (m-fenyleenbis(méthylamine), ISOFORONDIAMINE)	
Tunnelbeperkingscode	E	

b. Transport maritime IMDG :

classe IMDG	8	
UN n°	1760	
Groupe d'emballage	III	
Code de classification	C9	
Indice de danger	80	
Proper shipping name	Amines, Liquides, Corrosives, N.S.A. (m-fenyleenbis(méthylamine), ISOFORONDIAMINE)	

c. Transport aérien ICAO- TI en IATA- DGR :

classe IATA	8	
UN n°	1760	
Groupe d'emballage	III	
Code de classification	C9	
Indice de danger	80	
Proper shipping name	Amines, Liquides, Corrosives, N.S.A. (m-fenyleenbis(méthylamine), ISOFORONDIAMINE)	

15 Informations réglementaires

a. Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C : Corrosif

b. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

contient: (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, m-fenyleenbis(méthylamine), fenol)

c. phrases-R :

R 20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 34	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 43	Provoque des brûlures.
R 52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 68	Les effets irréversible ne sont pas exclus.

d. phrases-S :

S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
S 45	En cas d'accidents ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité.

e. Prescription nationales :

Document of APME: "Epoxy resins and curing agents (Toxicology, health, safety and environmental aspects)"

VOC	-EU
0,00	%

SN PRODUCTIONS

EPICOL INJ COMPOSANT-B

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quand aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel .

* phrases-R importantes :

R 20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R 34	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R 34	Provoque des brûlures.
R 68	Les effets irréversible ne sont pas exclus.
R 43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

* Numéro de téléphone de cas d'urgence : Tel.: +32 - (0)3 - 320.02.11

Plus d'information se trouve sur notre website: <http://www.europebeton.com>

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit ces Directives dans leur droit national.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.